



PRÉFET DU NORD

Direction Départementale
des Territoires et de la Mer du Nord

STRATÉGIE LOCALE DE GESTION DES RISQUES D'INONDATION

SCARPE AVAL

01
02
03
04

Comme l'ont confirmé les événements du printemps 2016, la gestion des inondations reste une problématique prégnante pour le département. En effet, l'état de catastrophe naturelle (CATNAT) a été reconnu 129 fois dont

- › 35 fois sur l'arrondissement d'Avesnes
- › 8 fois sur l'arrondissement de Cambrai
- › 16 fois sur l'arrondissement de Douai
- › 17 fois sur l'arrondissement de Dunkerque
- › 48 fois sur l'arrondissement de Lille
- › 5 fois sur l'arrondissement de Valenciennes

La nouvelle politique de gestion des risques d'inondation, impulsée par la Directive Inondation, vise à réduire les conséquences négatives de ces événements sur la population, l'activité économique, l'environnement et le patrimoine culturel. Elle permet également d'optimiser la capacité d'un territoire à retrouver un fonctionnement satisfaisant lors de la survenance d'un événement majeur.

La Stratégie Locale de Gestion du Risque d'Inondation (SLGRI) de la Scarpe Aval y répond en définissant à l'échelle des 82 communes de son périmètre les objectifs jugés prioritaires pour ce premier cycle de mise en œuvre de la directive européenne.

Cette stratégie est le fruit d'un important travail collaboratif réalisé depuis 2013 avec l'ensemble des acteurs de la gestion du risque. Cette concertation va se poursuivre en 2017 par la détermination des actions qui permettront de réaliser les objectifs définis.

-
- 01.** La démarche
 - 02.** Le territoire
 - 03.** Le diagnostic établi en 2015
 - 04.** Les objectifs principaux et opérationnels



01

**EUROPÉENNE
2007**

Directive européenne
2007/60/CE relative
à l'évaluation et à la gestion
des risques d'inondation,
dite directive « inondation »

02

NATIONALE

2014 / 7 OCT.
Stratégie Nationale
de Gestion des Risques
d'Inondation (SNGRI)

03

**BASSIN
ARTOIS PICARDIE**

2011 / 22 DÉC.
Réalisation de l'EPRI
(Évaluation Préliminaire
des Risques d'Inondation)

2012 / 26 DÉC.
Identification des TRI (Territoires
à Risques Importants d'Inondation)

2014 / 18 JUIL.
Cartographies des surfaces
inondables et des risques
d'inondation pour les TRI
de Dunkerque, Valenciennes
et Maubeuge

2015
/ 23 JAN.
Cartographies des surfaces
inondables et des risques
d'inondation pour les TRI
de Lille et Douai

/ 19 NOV.
Approbation du PGRI (Plan de
Gestion du Risque Inondation) du
bassin Artois Picardie 2016-2021

01

La démarche

TRI DE DUNKERQUE

CARTE DES TRI ET SLGRI*

SLGRI du Delta de l'Aa

SLGRI Marque & Deûle

SLGRI Scarpe Aval

SLGRI Escaut & Sensée

SLGRI Sambre

TRI DE LILLE

TRI DE DOUAI

TRI DE VALENCIENNES

TRI DE MAUBEUGE

04

LOCALE

2013 / JUIL.

Identification des structures porteuses

2014

/ JUIL.

Organisation d'ateliers territoriaux : présentation de la démarche et définition des éléments structurants des SLGRI

/ 10 DÉC.

Arrêté Préfectoral du Préfet Coordonnateur de Bassin portant élaboration des SLGRI

2015

/ 2 JUIN

Arrêté Préfectoral du Préfet de Département : liste des parties prenantes et services de l'État référents

/ SEPT.

COPIL de validation des projets de SLGRI

2016

/ MARS

Consultation des élus

/ JUIN À OCT

Consultation des parties prenantes

/ 28 OCT.

Avis favorable de la commission inondation du Bassin sur les SLGRI

/ 29 DÉC.

Arrêté Préfectoral du Préfet de Département d'approbation des SLGRI

*Source: DDTM59 Service SRC ©IGN PPIGE 2010

D2

Le territoire

La SLGRI de la Scarpe aval concerne 82 communes sur 3 arrondissements (Douai, Valenciennes, Lille).

Son périmètre correspond à celui du TRI de Douai (31 communes) étendu à 44 communes du bassin versant de la Scarpe aval, 4 de la Scarpe amont et 3 de la Marque Deûle.

Cette SLGRI concerne un cours d'eau principal, la Scarpe affluent de l'Escaut, situé sur 4 bassins versants interdépendants : le bassin de la Scarpe amont, celui de la Scarpe aval, de la Sensée et enfin de l'Escaut.

C'est un territoire au fonctionnement hydraulique complexe, soumis à l'influence des territoires voisins au niveau du nœud hydraulique des « 4 canaux » à Douai et confronté à une problématique d'aménagement du territoire notamment dans l'interfleuve Scarpe Escaut.

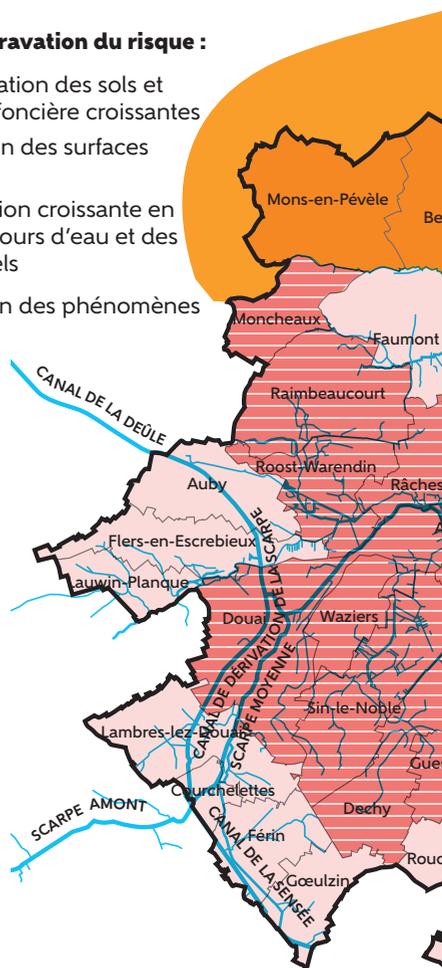
Un territoire exposé à :

- » des inondations par débordement de cours d'eau souvent provoquées par la pluviosité hivernale, mais parfois par des orages estivaux brefs mais puissants
- » des inondations par remontée ou saturation de nappe dans les zones où les nappes sont proches du sol, provoquées par le cumul des précipitations hivernales
- » des inondations d'origine anthropique liées aux débordements des réseaux d'assainissement et aux perturbations liées aux affaissements miniers
- » des problématiques de ruissellement et d'érosion

L'état de CATNAT a été reconnu à 256 reprises depuis 1985 pour des inondations et des coulées de boue.

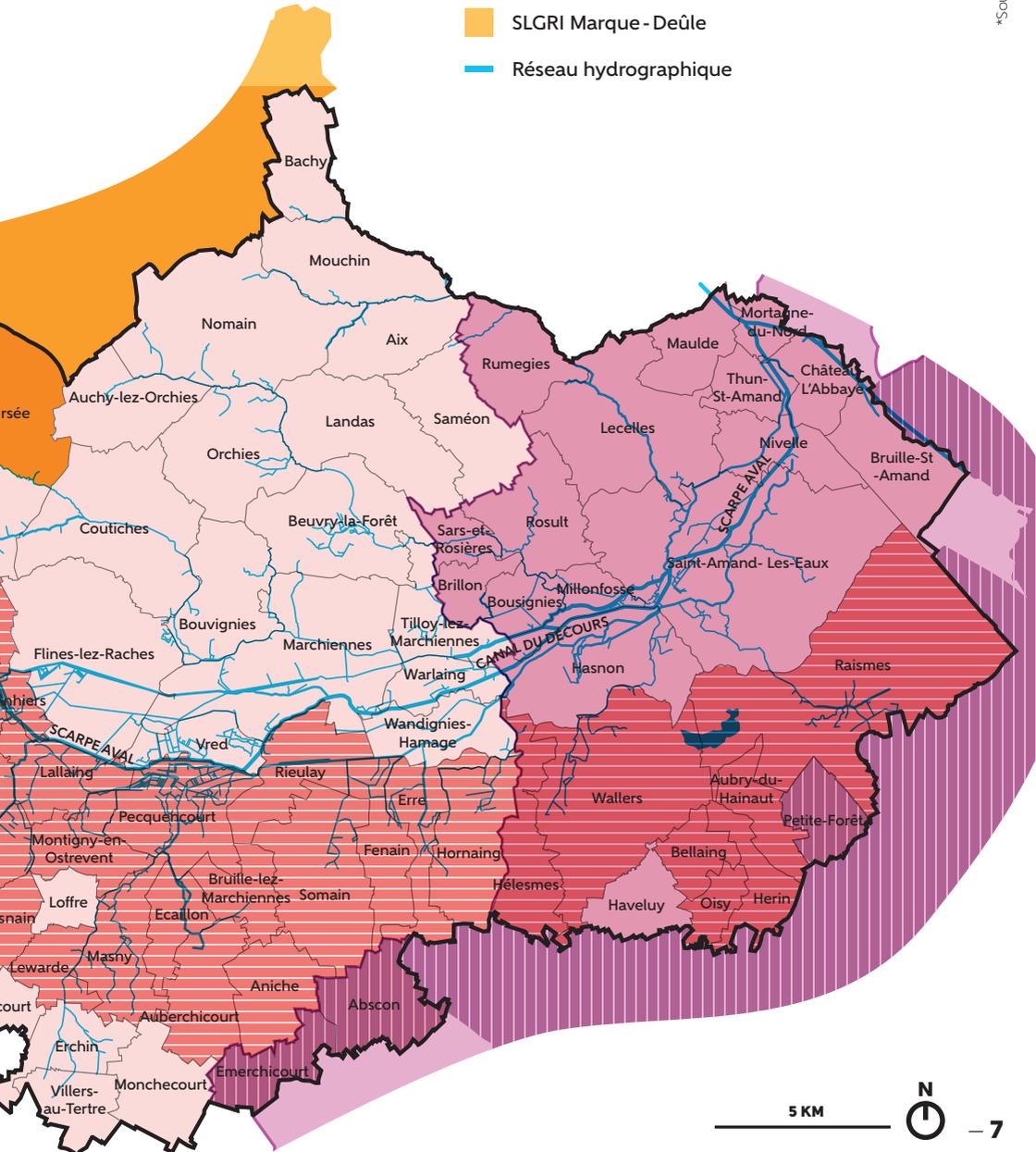
Facteurs d'aggravation du risque :

- » une artificialisation des sols et une pression foncière croissantes
- » une diminution des surfaces des prairies
- » une urbanisation croissante en bordure des cours d'eau et des milieux naturels
- » une interaction des phénomènes



PÉRIMÈTRE DE LA SLGRI*

-  Périimètre de la SLGRI Scarpe Aval
-  TRI de Douai
-  SLGRI Escaut Sensée
-  TRI de Valenciennes
-  SLGRI Marque - Deûle
-  Réseau hydrographique



*Sources: DDTM 59 / BD Topo©IGN

5 KM



03

Le diagnostic établi en 2015



LA SANTÉ HUMAINE

11 100

PERSONNES
POTENTIELLEMENT
IMPACTÉES PAR LES
INONDATIONS

3,5%
de la population
totale hors période
d'événements
touristiques est
exposée aux risques

De nombreuses structures collectives (maisons de retraite ou foyers-logements ; EHPAD ; équipements spécialisés) et d'écoles, notamment maternelles et primaires, sont situées dans l'enveloppe des aléas inondation

3 sites de captage d'eau destinée à la consommation humaine sont situés dans les zones d'aléa inondation



LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

36 ha
de zones d'activités économiques
sont exposées à des degrés
variables aux inondations

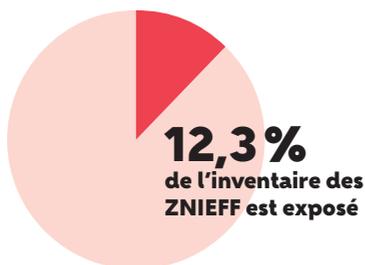
74 zones économiques sont impactées, au moins partiellement, par les aléas inondation, représentant environ **36 ha**

2 sites SEVESO seuil haut
se trouvent en zone d'aléa

En 2010, le territoire de la SLGRI compte **29 260 ha de cultures** et **698 sièges d'exploitation agricole** et représente **5 900 ha de prairies**. Environ **1 400 ha de surface agricole** sont directement situés dans l'enveloppe des aléas



LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX ET PATRIMONIAUX



2700 ha de ZNIEFF sont directement impactés par l'enveloppe des aléas

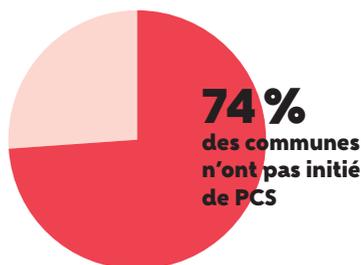
5 sites Natura 2000 dont **1170 ha** sont impactés par l'enveloppe des aléas, soit **11,9%**

Plusieurs **monuments** et **sites historiques** sont concernés. Ils se situent principalement à Douai

Parmi les **18 stations d'épuration** situées sur le territoire de la SLGRI, **3** sont situées en zone inondable et **6** à proximité immédiate des aléas ou en bordure de cours d'eau



LA GESTION DE CRISE ET LES RÉSEAUX



Les inondations peuvent impacter : des **axes routiers** (autoroutiers, nationaux, départementaux), des **axes ferroviaires**, des **installations de distribution d'énergie**

Une surveillance partielle des cours d'eau. En effet, la Scarpe aval n'est pas complètement surveillée par le Service Prévision des Crues (SPC)

Une couverture incomplète des territoires en termes d'outils d'information, de surveillance et d'alerte

- ▶ **4 communes ont élaboré leur DICRIM** et **4** ont initié son écriture
- ▶ **15 communes ont élaboré leur PCS** et **6** ont initié son écriture
- ▶ **seules 18 communes** sur les 82 de la SLGRI sont abonnées à un système d'information météorologique en temps réel

D4

Les objectifs principaux et opérationnels

À partir des éléments de diagnostic et des conclusions des réunions de concertation, cinq objectifs principaux ont été collégalement définis pour le premier cycle de mise en œuvre de la Directive Inondation sur le territoire.



Raimes. Fossé de la Rouillies © Pierre-Arthur M. (M. de la)

OBJECTIF 1

Améliorer la connaissance des risques liés au ruissellement et à l'érosion du bassin versant et du risque inondation sur la Scarpe entre l'écluse de Gœulzin et l'écluse Fort de Scarpe

DÉCLINAISON EN OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- › Améliorer la connaissance du risque d'inondation sur la Scarpe moyenne entre l'écluse de Gœulzin et Fort de Scarpe
- › Améliorer la connaissance des digues du territoire et les enjeux en termes de suivi et entretien

OBJECTIF 2

Réduire l'aléa inondation par une optimisation de la gestion des eaux pluviales, des écoulements en zones urbanisées et rurales, de l'entretien des cours d'eau et par une amélioration de la coordination des ouvrages hydrauliques (objectif du SAGE Scarpe aval)

DÉCLINAISON EN OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- › Maîtriser les ruissellements en zones urbanisées, notamment par la promotion de la gestion alternative des eaux pluviales
- › Poursuivre la mise en place de plans de gestion combinant lutte contre les inondations et restauration écologique des cours d'eau
- › Améliorer la coordination des ouvrages hydrauliques

OBJECTIF 3

Optimiser la prise en compte du risque inondation dans les documents d'urbanisme

DÉCLINAISON EN OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- › Poursuivre l'accompagnement lors de l'élaboration/révision des documents d'urbanisme

OBJECTIF 4

Développer la culture du risque du territoire par la conduite d'actions de communication

DÉCLINAISON EN OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- › Sensibiliser et accompagner les élus

OBJECTIF 5

Poursuivre les actions de gestion de crise déployées sur le territoire et encourager l'élaboration des PCS sur les territoires à enjeux

DÉCLINAISON EN OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- › Déployer les outils de gestion de crise dans les communes

LA SUITE DE LA DÉMARCHÉ

Les travaux de la stratégie locale de la Scarpe aval se poursuivront par l'élaboration du plan des actions à mettre en œuvre.

Les groupes de travail seront à nouveau réunis à cette fin en 2017.

—

Les supports et compte-rendus de réunions ainsi que l'ensemble des documents relatifs à la SLGRI de la Scarpe Aval sont disponibles sur Internet aux adresses suivantes :

www.nord.gouv.fr

www.sage-scarpe-aval.fr

SLGRI Scarpe Aval

—

Direction Départementale des Territoires
et de la Mer du Nord
62 boulevard de Belfort CS 90007
59042 Lille cedex

—

Parc naturel régional Scarpe-Escaut
357 Rue Notre Dame d'Amour
59230 Saint-Amand-les-Eaux

—

Décembre 2016